



Hospices de Lyon

**Laboratoire de Neurogénétique Moléculaire
Centre de Biologie Est**

59 Boulevard Pinel - 69677 BRON Cedex

Philippe LATOUR Tél :04.72.12.96.89 – philippe.latour@chu-lyon.fr

Muriel BOST Tél :04.72.12.96.90 – muriel.bost@chu-lyon.fr

Secrétariat : Tél : 04.72.12.96.32 Secrétariat Fax :04.72.12.97.20

FICHE DES MODALITES POUR UNE ETUDE GENETIQUE

Article 16-11 du Code civil et articles L 1131-1 et L 1131-3 DU Code de la Santé Publique, modifiés selon la Loi de Bioéthique n° 2004-800 du 6 août 2004.

Décret n° 2013-527 du 20 juin 2013 relatif aux conditions de mise en œuvre de l'information de la parentèle dans le cadre d'un examen des caractéristiques génétiques à finalité médicale.

1) Prescription (ordonnance) signée avec :

- **Nom, prénom, adresse postale détaillée et n° de téléphone du médecin prescripteur.**
- **Nom de famille, nom de jeune fille, prénom, sexe, date de naissance de la personne à qui l'analyse est prescrite.**
- **Analyses demandées ou pathologie concernée.**

2) Joindre obligatoirement le consentement légal pour analyses génétiques.

- Un modèle Hospices Civils de Lyon est téléchargeable à partir du catalogue Biobook.
- Un modèle spécial est à utiliser pour la chorée de **Huntington**.
- Contacter **impérativement** Mme BOST avant tout diagnostic **pré-symptomatique** de chorée de Huntington.

Le prélèvement ne sera pas traité en cas d'absence des éléments ci-dessus.

3) Conditions de prélèvement :

- **Prélever 2 tubes de sang total sur EDTA (2 tubes de 5 ml ou de 7ml).**
- Conserver les tubes à température ambiante ou à +4°C dans l'attente de l'envoi.
- Ne pas congeler. Ne pas centrifuger.
- Envoyer à l'adresse ci-dessus à température ambiante (poste ou transporteur).
- Un délai d'acheminement inférieur à 3 jours est préconisé.
- Aucun tube non étiqueté ne sera traité. Noter la date et les initiales du préleveur.

4) Le prélèvement sanguin devra être accompagné d'un courrier médical précisant les signes neurologiques, et des renseignements suivants :

- **Un arbre généalogique ou contexte familial.**
- **Signes extra neurologiques :** pour la dystrophie myotonique de Steinert et PROMM, et pour l'ataxie de Friedreich.
- **Résultats d'électromyogramme ou VCNM** (maladie de Charcot Marie Tooth).

5) Renseignements pour la facturation :

- **Patient hospitalisé (ou consultant) hors Hospices Civils de Lyon :** joindre un bon de commande ou une prise en charge des services économiques de l'établissement hospitalier.
- **Patient suivi en ville et prélevé par un laboratoire privé :** la facturation est adressée directement au laboratoire qui se charge de recouvrer le règlement du patient. L'analyse ne sera pas effectuée en cas d'absence des coordonnées du laboratoire préleveur.

6) Pour les patients Hospices Civils de Lyon, remplir et joindre la fiche de demande:

- Modèle : **Biochimie Spécialisée - CPBE Neurobiologie**, référence HCL 607519.

Version mars 2014

HOSPICES CIVILS DE LYON